

MAIRIE DE LA FALAISE



Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Département des Yvelines
Canton de Limay

CANTINE SCOLAIRE

Fiche de fréquentation

Récépissé de réception du
règlement intérieur

Nom et prénom de l'enfant :

■ **Fréquentation 1^{ère} semaine :**

Jeudi 1^{er} septembre 2016

Vendredi 2 septembre 2016

■ **Fréquentation régulière à compter du lundi 5 septembre 2016:**

Tous les jours

OU

Lundi

Mardi

Mercredi *

Jeudi

Vendredi *

Par la suite, toute modification de fréquentation est à signaler directement à notre responsable cantine.

* *Il vous est possible d'autoriser votre enfant à rentrer seul à votre domicile : merci de remplir le cadre ci-dessous. Toute modification de cette autorisation en cours d'année devra faire l'objet d'un écrit en mairie.*

■ **Autorisation parentale (pour les écoliers de primaire)**

Je soussigné(e),

père – mère – tuteur, autorise l'enfant ci-dessus désigné à rentrer seul et de façon autonome après la cantine :

les mercredis à 13h30

les vendredis à 13h30 (si pas inscrit aux TAP)

■ **Récépissé de réception du Règlement intérieur Cantine Scolaire**

M. et/ou Mme

A/ont pris connaissance du « Règlement Intérieur Cantine Scolaire » en vigueur au 1^{er} septembre 2016

À La Falaise, le

Signature du ou des parents